



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Usagers de la gare de Saint Just en Chaussée

Question écrite n° 943

Texte de la question

M. Victor Habert-Dassault attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les difficultés que rencontrent les usagers de la gare de Saint Just en Chaussée. Depuis la mi-mai 2022, le train de 4 h 52 en gare de Saint Just en Chaussée a été supprimé. Cette décision pose des difficultés pour les 1 500 passagers de cette ville et de son canton utilisant la voie ferrée quotidiennement. Cette suppression perturbe la journée des usagers qui doivent attendre désormais celui de 5 h 40 pour se rendre à Paris, soit une heure plus tard. Au-delà des conséquences sur l'aménagement des horaires, certains d'entre eux devront dorénavant se déplacer en voiture, ce qui représente de la fatigue supplémentaire, des trajets plus longs, des frais significatifs liés aussi à la flambée des prix du carburant. À l'heure où la mobilité et la préservation de l'environnement font partie des priorités du Gouvernement, une telle mesure va à l'encontre des promesses affichées. Il souhaite savoir dans quelle mesure le Gouvernement peut éviter la suppression des trains et s'ils peuvent être rétablis sur le principe de la bonne gestion de la mission de service public.

Texte de la réponse

La gare de Saint-Just-en-Chaussée est desservie par des TER Hauts-de-France de la ligne Paris Nord-Amiens exploités par SNCF Voyageurs dans le cadre d'une convention avec la région Hauts-de-France. Le train de 4h52 circule à nouveau après une interruption temporaire du premier train de 4h17 Amiens-Paris Nord du fait de travaux de nuit sur la ligne. La région Hauts-de-France, autorité organisatrice des services ferroviaires d'intérêt régional, est seule compétente pour définir l'offre TER, comprenant notamment la grille horaire des dessertes, en fonction de l'analyse qu'elle fait des besoins de mobilité des usagers ainsi que, le cas échéant, des contraintes particulières d'exploitation et du programme des travaux d'infrastructure examinées avec SNCF Réseau et SNCF Voyageurs.

Données clés

Auteur : [M. Victor Habert-Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 943

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 août 2022](#), page 3852

Réponse publiée au JO le : [25 octobre 2022](#), page 4935